

CSA de l'UJM du 25/09/2023

Intervention préliminaire de FO ESR sur la privatisation du financement des universités, la mobilisation des enseignants PRAG-PRCE, la situation à la BU Tréfilerie.

La privatisation du financement des universités.

Alors que la Ministre appelle à réfléchir au modèle économique des universités, notre syndicat veut rappeler son opposition à toute hausse des frais d'inscription universitaires. Plus généralement, FO ESR 42 s'oppose à toute privatisation du financement des universités. A l'UJM, cette privatisation a déjà commencé avec la disparition de licences remplacées par des bachelors ou des diplômes universitaires, pour lesquels les frais d'inscription sont librement choisis (par exemple, à Télécom Saint-Etienne, plus de 4500 € par an pour l'inscription au bachelor GCDD, qui a remplacé la licence Information Communication). A l'UJM, la privatisation du financement c'est aussi la stigmatisation des étudiants boursiers moins « rentables » (pour le bachelor GCDD, ils ne payent « que » 1000 € par an), effectifs de boursiers qui, lorsqu'ils sont trop nombreux dans une promotion, mettent en péril « l'équilibre financier » de leur formation ! A l'UJM, la privatisation du financement universitaire c'est aussi le développement de l'apprentissage, qui diminue les volumes horaires d'enseignement et qui est cyniquement présenté comme un moyen pour financer les enseignements restants et pour fournir aux étudiants les moyens de payer les frais d'inscription ! A l'UJM cette privatisation du financement c'est aussi la privatisation des personnels. Car ces formations aux frais d'inscription exorbitants dépendent des fluctuations du « marché de l'emploi » et de sources non publiques. Elles ne permettent donc pas le recrutement statutaire sur des emplois par définition non pérennes. La conséquence c'est le recrutement toujours plus important de contractuels sous-payés (plus d'un tiers des personnels de l'UJM). FO ESR 42 demande l'arrêt de ce processus de privatisation et de précarisation.

La mobilisation des enseignants PRAG-PRCE.

Alors que ce soir, lundi 25 septembre, le collectif 384 se réunit une nouvelle fois pour décider de la suite de son mouvement, FO ESR 42 veut rappeler son total soutien à la mobilisation des PRAG-PRCE, en premier lieu pour le ré-alignement de leur prime sur celle des MCF. A l'UJM, l'heure d'information syndicale déposée lundi 11 septembre par notre syndicat a permis aux collègues de se réunir pour faire le point et préparer l'AG qui a eu lieu mardi 25 septembre. Dans notre université, la mobilisation s'amplifie avec des démissions de chefs de départements à l'IUT de Saint-Etienne, des stages qui ne sont plus organisés en STAPS, ... A l'IUT de Saint-Etienne, grâce au soutien d'une majorité de personnels élus au CA (y compris des MCF), mardi 12 septembre, il n'y avait pas le quorum et l'élection du président de l'IUT a dû être reportée. FO ESR 42 encourage la suite de la mobilisation à l'UJM, sous toutes les formes possibles. FO ESR 42 souhaite aussi dénoncer, à l'occasion de ce CSA, toutes les attaques de la CEDEFI et de France Université contre les statuts des PRAG-PRCE. L'augmentation de leur prime devrait être compensée par plus de travail, ce qui est inacceptable pour notre syndicat. FO ESR 42 s'opposera à toute réécriture du [décret Lang de 93](#) qui aboutirait à la complexification des missions enseignants du second degré affectés dans le supérieur et une augmentation de leurs obligations de service. Déjà mal payés (avec des heures complémentaires payées en dessous du SMIC), méprisés (à l'UJM, certains n'ont toujours pas leur service 2022-2023 validé), les PRAG-PRCE doivent être protégés et peuvent compter sur FO ESR 42.

La situation à la BU Tréfilerie.

Comme il l'a déjà fait lors de la FS du 7 septembre 2023, notre syndicat rappelle son soutien aux personnels de la BU Tréfilerie qui souffrent particulièrement du manque de personnels titulaires. Leur motion votée à l'unanimité le 11 septembre 2023 rappelle à tous la précarité dans laquelle ils doivent travailler pour assurer leurs missions de service publique. FO ESR 42 connaît cette situation qui n'est plus acceptable depuis bien longtemps. En l'absence de réponse, les conditions

de travail ayant encore été dégradées lors de la rentrée 2023, **notre syndicat a décidé de déposer un préavis de grève pour le jeudi 28 septembre 2023. FO ESR 42 espère cependant que, lors de ce CSA, une réponse positive pourra être faite à la demande de recrutement de personnels titulaires supplémentaires pour la BU Tréfilerie.**